



Dans tous les cas, alerter ou faire prévenir un secouriste.

Si nécessaire,
Appeler un médecin ou le SAMU.

SAMU : 15
Pour les personnes malentendantes : 114 par SMS

CENTRE ANTIPOISON : 03 83 22 50 50

TRAIT D'UNION

Centre de soins de l'infection par le VIH, les hépatites et autres IST
03 69 55 05 01

URGENCES OPHTALMOLOGIQUES (NHC) : 03 69 55 02 70 ou 03 69 55 05 61 ou 03 88 11 67 68

Ne pas raccrocher tant que votre correspondant ne vous l'a pas spécifié.

Prévenir le service de santé au travail de l'Unistra ou du CNRS.

Site de l'Esplanade :
03 68 85 15 04 (Unistra)
03 68 85 15 08 (CNRS)
Site d'Illkirch :
03 68 85 86 37 (Unistra)
Site de Cronembourg :
03 88 10 63 22 (CNRS)
Site de l'Hôpital civil :
03 88 11 64 66 (INSERM)

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT PREMIERS SOINS

Brûlures chimiques

- Brûlure cutanée**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 15 minutes, après avoir retiré les vêtements contaminés. Ne pas tenter de retirer les vêtements adhérents.

Retirer rapidement tout gant, montre, bracelet, bague... si un produit chimique a été projeté sur la peau à leur contact, pour éviter toute macération et en prévision de l'apparition d'un œdème.

Brûlure à l'acide fluorhydrique

- Laver immédiatement à l'eau courante pendant 15 minutes, après avoir retiré les vêtements contaminés, puis appliquer le **gel de gluconate de calcium*** en couche épaisse + pansement, toutes les 3 heures.
- Appeler le centre antipoison ou le SAMU en précisant qu'il s'agit d'une brûlure à l'acide fluorhydrique.
- En cas de contamination de(s) doigt(s) : introduire le ou les doigts dans un gant rempli de gel de gluconate de calcium à 2,5%.

* Disponibles dans les services de santé au travail UNISTRA et CNRS

Brûlure au phénol

- Pour une surface cutanée limitée et non lésée, quelques millilitres d'une solution aqueuse de **Polyéthylène Glycol (PEG) 400 ou de glycérol** peuvent être utilisés pour la décontamination, mais elle doit être immédiatement suivie d'un rinçage abondant à l'eau pendant 10 à 15 minutes afin d'éviter toute absorption percutanée.

Exposition à des produits réactifs à l'eau

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante tempérée pendant au moins 15 minutes, malgré la production possible d'espèces réactives ou corrosives et /ou le caractère exothermique de la réaction.
- En cas de contamination par un produit pulvérulent, un brossage doux ou un essuyage préalable est recommandé avant le rinçage à l'eau.
- En cas d'incrustation dans la peau de projections de sodium ou de phosphore qui pourraient s'y enflammer, l'emploi d'un petit hydro-pulseur (type dentaire) peut être recommandé.

- Projection chimique oculaire**

Lavage immédiat à l'eau courante (sans chercher à enlever les verres de contact éventuels), prendre le relais avec un rince-œil ou un flacon lave-œil à remplir avec de l'eau et continuer à rincer pendant 15 minutes.

Consulter aux urgences ophtalmologiques.

ATTENTION au risque d'intoxication par inhalation : appeler le SAMU.

- Piqûre avec une aiguille contenant ou ayant contenu un produit chimique**

Lavage immédiat à l'eau courante en appuyant pour faire saigner. Désinfecter à la chlorhexidine. L'apparition d'une couleur rose-violacée au niveau du point de piqûre et de la zone adjacente témoigne d'un probable début de nécrose et un avis chirurgical spécialisé (SOS mains) est requis rapidement. Il en est de même pour la survenue d'une douleur aiguë et d'une difficulté à la mobilité. **Attention : toute injection sous pression nécessite une consultation chirurgicale urgente (SOS mains...).**

Brûlures thermiques

Refroidir la partie brûlée sous l'eau courante tempérée pendant au moins 10 minutes, sans retirer les vêtements adhérents.



**Dans tous les cas,
alerter ou faire prévenir
un secouriste.**

*Si nécessaire,
Appeler un médecin ou le
SAMU.*

SAMU : 15
**Pour les personnes
malentendantes : 114 par
SMS**

CENTRE ANTIPOISON :
03 83 22 50 50

TRAIT D'UNION
Centre de soins de
l'infection par le VIH, les
hépatites et autres IST
03 69 55 05 01

URGENCES
OPHTALMOLOGIQUES
(NHC) : 03 69 55 02 70
ou 03 69 55 05 61
ou 03 88 11 67 68

*Ne pas raccrocher tant que
votre correspondant ne
vous l'a pas spécifié.*

**Prévenir le service de
santé au travail de
l'Unistra ou du CNRS.**
Site de l'Esplanade :
03 68 85 15 04 (Unistra)
03 68 85 15 08 (CNRS)
Site d'Illkirch :
03 68 85 86 37 (Unistra)
Site de Cronembourg :
03 88 10 63 22 (CNRS)
Site de l'Hôpital civil :
03 88 11 64 66 (INSERM)

Hémorragie (saignement abondant)

Alerter le SAMU.

Faire un pansement compressif, à l'aide de compresses ou d'un linge propre plié, à fixer, si possible, par une bande élastique serrée et à maintenir jusqu'à l'arrivée des secours.
Sur avis du SST ou du SAMU poser un garrot (si disponible).

✓ Amputation

Conserver le segment amputé au sec dans un sachet plastique fermé, mis dans un autre sachet contenant de la glace ou utiliser un kit de récupération de membre sectionné.

Plaie simple

Se laver les mains et si possible se protéger les mains avec des gants à usage unique.
Laver la plaie à l'eau et au savon, rincer et sécher avec une compresse propre.
Appliquer un antiseptique en unidose de préférence (chlorhexidine).
Protéger avec un pansement adhésif tout prêt ou une compresse propre et du sparadrap.

✓ Blessure avec du matériel biologique

Laver avec de l'eau et du savon et rincer abondamment.
Désinfecter avec du Dakin Cooper ou à défaut tout autre antiseptique disponible, si possible par trempage avec un temps de contact d'au moins 5 minutes.
Si le matériel biologique est d'origine humaine, appeler le **Trait d'union**.
Dans tous les cas, un avis médical est recommandé.

Electrisation – Electrocutation

Couper impérativement la source de courant. Sécuriser la chute éventuelle.
Si la personne est inconsciente et ne respire pas, appeler le SAMU et commencer la réanimation cardio pulmonaire.
Dans tous les cas, contacter le SAMU car une électrisation même légère peut provoquer des lésions internes ou des troubles cardiaques.

Intoxication par ingestion

Ne pas faire vomir et ne pas faire boire.
Appeler le SAMU ou le centre antipoison en précisant la nature du produit ingéré.

✓ En cas d'ingestion d'acide fluorhydrique

Faire ingérer une solution de gluconate de calcium à 10% mais jamais de chlorure de calcium solide.

Intoxication par inhalation

Soustraire la victime en se protégeant de l'atmosphère polluée (port d'un masque à cartouche adapté si nécessaire).
Appeler le SAMU en précisant la nature du produit inhalé.

**Pensez à faire une
déclaration d'accident
de travail !**